

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération

CC_2020_047

OBJET :

COMMISSION N°4

*Vote du taux de taxe
d'habitation*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 40

Suppléants présents : 4

Procurations : 3

Nombre de votants : 47

L'an deux mille vingt, le 9 mars à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à AIX-EN-PEVELE sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 2 mars 2020, conformément à la loi.

Présents :

MM. Jean-Luc DETAVERNIER, Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Benjamin DUMORTIER, Bernard CORTEQUISSE, Eric MOMONT, Yannick LASSALLE, Jean-Michel DELERIVE, Sylvain CLEMENT, Mmes Joëlle DUPRIEZ, Nadège BOURGHELLE-KOS

MM. Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Arnaud HOTTIN, Alain DUTHOIT, Frédéric PRADALIER, Bernard ROGER, Pascal FROMONT, Amaury DUFOUR, Marion DUBOIS, Michel DUPONT, Yves OLIVIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Jean-Paul FRANCKE, Jean-Paul BEAREZ, Francis MELON, Christian DEVAUX, Ludovic ROHART, Frédéric SZYMCAK, Mme Monique RIZZO, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, MM. Thierry LAZARO, Didier WIBAUX, Yves LEFEBVRE, Luc MONNET, Christian LEMAIRE, Alain DUCHESNE, Jean-Luc LEFEBVRE

Mme Anne DE BISSCHOP, MM. Olivier VERCRUYSE, Gérard NOCK, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

M. Thierry BRIDAULT, procuration à M. Pascal FROMONT

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART

Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. M. Frédéric SZYMCAK

Absents excusés :

M. Raymond NAMYST, Mmes Marie-Hélène BACLET, Jeannette WILLOCOQ, M. Pierre CROXO,

Suppléants :

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacée par sa suppléante Mme Anne DE BISSCHOP

Mme Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant M. Olivier VERCRUYSE

M. Jean DELATTRE, remplacé par son suppléant M. NOCK

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

Absents :

M. Benoît BRILLON

Secrétaire de Séance : Amaury DUFOUR

COMMISSION N°4
VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'HABITATION (TH)

Le Conseil Communautaire

Ouï l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide (par 47 voix POUR, 0 Voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 47 VOTANTS)

- De fixer le taux de taxe d'habitation à 11,51%

Bases : 81 019 000

Taux : 11,51 %

Produit : 9 325 287

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour le Président
Pour extrait conforme
et par délégation,
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

C. QUINTELIER

Directeur Général des Services